

Situation économique difficile dans l'Artisanat

Alors que l'Artisanat contribue à construire l'avenir du pays, notamment en matière de transition écologique et de logement, l'enquête de conjoncture montre que le secteur reste fortement impacté sur le court terme par la crise économique. Point positif dans le contexte incertain actuel : le développement durable s'avère être un axe stratégique majeur pour les entreprises artisanales.

Lors de sa conférence de presse du 7 mai 2024, qui s'est tenue en présence du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, la Chambre des Métiers a présenté l'évolution conjoncturelle et structurelle du secteur avec un focus sur la thématique du « développement durable ».

Pressions économiques accrues à court terme et perspectives mitigées

Depuis le deuxième trimestre 2022, l'indice de conjoncture du secteur artisanal dans son ensemble a chuté lourdement, passant de +9 à -18 points. Cette tendance négative est plus prononcée dans le secteur de la construction, avec des prévisions particulièrement pessimistes indiquant un solde prévisionnel de -24 points pour le deuxième trimestre 2024, soulignant une persistance de la tendance baissière pour le secteur.

Pour deux tiers des entreprises artisanales, la croissance nominale du chiffre d'affaires ne parvient pas à surpasser l'inflation, conduisant dès lors en termes réels à une stagnation ou à une réduction effective des revenus. En conséquence, non seulement environ 93% des entreprises artisanales anticipent une stagnation ou une baisse de leur chiffre d'affaires pour l'année 2024, mais 44% des entreprises signalent également une diminution de leur rentabilité, les petites entreprises étant particulièrement touchées. Cette situation a contraint 68% des entreprises à puiser dans leurs réserves financières, exacerbant davantage la pression économique sur le secteur.

Cette situation n'est pas sans conséquences pour l'emploi. Ainsi, environ un quart des entreprises envisage de réduire leur effectif, ne remplaçant par exemple pas les départs, une mesure encore plus répandue dans la construction où un tiers des entreprises se voient dans cette situation.

Évolution structurelle : reflet d'un secteur résilient dans les turbulences conjoncturelles

L'évolution au niveau de la création d'entreprises revêt une réalité complexe. Cette réalité se caractérise notamment par le désir d'entreprendre de la part des créateurs dans des activités accessoires (post-Covid) ou des demandeurs d'emploi, par l'effort de

diversification de chefs d'entreprises d'autres secteurs qui créent une entreprise dans l'Artisanat ou par l'intérêt de personnes étrangères confrontées à des difficultés sur leurs propres marchés et qui s'établissent comme artisan au Luxembourg. *« Ces tendances mettent en évidence que, dans le contexte incertain actuel, l'accentuation de la concurrence sur un marché national sous pression, marqué par une demande moindre, risque de créer des perturbations supplémentaires à terme »,* relève Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers. *« Ainsi, pour assurer la pérennité du secteur, il importe que le Gouvernement soutienne les entreprises dans leurs efforts de conception de services et produits innovants et surtout de nouveaux modèles d'affaires. »*

Côté emplois, à la mi-2023, le secteur a connu comme en 2022 un rythme de croissance ralenti (+2.212), par rapport à la moyenne 2014-2023, s'établissant à +2.722. Bien que le secteur de la construction soit parvenu à stabiliser son niveau d'emploi entre juillet 2022 et juin 2023, notamment à travers une réduction des heures supplémentaires et le recours à des travailleurs intérimaires, les données de l'IGSS montrent qu'entre juin et décembre 2023 ce secteur a subi une perte de plus de 2.000 salariés, ce qui laisse présager une réduction plus substantielle de l'emploi dans l'Artisanat en 2024.

Développement durable : vif intérêt des entreprises artisanales pour ce domaine stratégique

Une majorité d'entreprises artisanales indique être familiarisée avec les principes du développement durable. En réponse à la demande croissante de solutions innovantes, notamment au niveau environnemental, social et de gouvernance, la moitié des entreprises indique avoir intégré des pratiques durables dans leur fonctionnement quotidien.

Les défis à relever par les entreprises sont toutefois nombreux. Le coût initial élevé de mise en œuvre des technologies durables constitue un inconvénient majeur pour 51% des entreprises artisanales qui opèrent ainsi avec des marges financières restreintes. De plus, bien que l'intérêt pour des produits et services durables augmente, la demande des clients n'est pas encore suffisamment forte pour garantir un retour sur investissement rapide.

Vu l'intérêt certain pour le sujet stratégique multi-facette du « développement durable », la Chambre des Métiers propose la mise en place d'un ensemble de mesures visant à favoriser l'orientation des entreprises vers un modèle économique plus durable est essentielle.

« Alors que l'Artisanat continue de faire face à des défis conjoncturels et structurels importants, il reste un pilier vital de l'économie nationale. L'engagement envers le développement durable et la diversification des activités sont cruciaux pour assurer la résilience et l'évolution future du secteur. » conclut Tom Oberweis.

Le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, a souligné lors de son intervention que : *« Le gouvernement reconnaît les défis du secteur de l'artisanat. C'est la raison pour laquelle un paquet de mesures agissant à court, moyen et long terme a été élaboré afin de relancer le secteur de la construction et faciliter l'accès au logement. Je suis convaincu que l'artisanat joue un rôle clé pour relever les défis actuels, le plus grand enjeu étant certainement la transition énergétique. Il convient de noter que l'artisanat dispose des compétences nécessaires pour jouer un rôle significatif dans cette transition. Le ministère de l'Économie est déterminé à guider et à soutenir l'artisanat dans ce contexte à travers une série de mesures et de régimes d'aides, telles*

que le “SME Packages – Sustainability”, l’aide temporaire “impact environnemental” et la bonification d’impôt dans le cadre d’un projet de transition énergétique. »

Luxembourg, le 7 mai 2024

Communiqué par la Chambre des Métiers

Hanna MEYER

Directrice Communication, Marketing et Relations publiques

2 Circuit de la Foire Internationale

BP 1604 · L-1016 LUXEMBOURG

Tél.: +352 42 67 67 - 293

E-mail: presse@cdm.lu